

Mémoire de Recherche

ECTS : 21

Description du contenu de l'enseignement :

Le mémoire de recherche est une pièce centrale de l'année de Master 2 PPO : la note du mémoire compte pour la moitié de celle du master.

A partir d'un terrain circonscrit, réalisé à partir du S3 ou de l'été précédant l'entrée en master 2, et sous la direction d'un-e enseignante-chercheur-e du master, l'étudiant-e élabore un questionnement de recherche ancré dans la réalité sociale, économique et politique et dans les thématiques de recherche liées aux politiques et à l'action publiques, à la construction des problèmes publics, à la politisation ou la dépolitisation des faits sociaux, à la sociologie de l'opinion, à la politique comparée ou encore à la sociohistoire de l'Etat et des administrations, en France ou à l'étranger.

La réalisation du mémoire au sein du M2 PPO est originale car elle se déroule dans un cadre collectif : direction par un-e enseignante-chercheur-e du master choisi-e par l'étudiant-e au début de l'année en fonction de sa spécialité, encadrement dans les Ateliers Mémoire et Ecriture en sciences sociales tout au long de l'année.

Compétence à acquérir :

- Construction d'un objet de recherche en sciences sociales du politique, en sociologie de l'action publique, construction des problèmes publics, politisation/dépolitisation, sociologie de l'opinion, sociohistoire de l'Etat et des administrations
- Maîtrise des outils méthodologiques (qualitatifs et/ou quantitatifs) à travers la réalisation d'une enquête de terrain
- Elaboration d'une bibliographie en lien avec l'objet de recherche, dans une perspective critique
- Articulation des concepts sociologiques et des matériaux d'enquête
- Construction d'un raisonnement scientifique structuré.

Mode de contrôle des connaissances :

La direction du mémoire de recherche est assurée par un-e directeur-trice de mémoire, qui est chargé-e d'encadrer le travail de construction d'objet, de recherche bibliographique, d'enquête empirique et de rédaction, via des rendez-vous réguliers.

L'étudiant-e est également tenu-e de participer à l'Atelier Mémoire et Ecriture en sciences sociales au sein duquel il ou elle expose et discute régulièrement des travaux écrits.

Le mémoire de recherche, d'une taille approximative de 100 à 120 pages de texte brut, donne lieu à une soutenance devant au moins 2 membres de l'IRISSO à la fin de l'année universitaire, soit en juin (pour les candidat-es au contrat doctoral), soit en septembre pour les autres